



HAL
open science

Recension: la fabrique des garçons.

Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Yves Raibaud. Recension: la fabrique des garçons.: Sanctions et genre au collège.. Géographie et cultures, 2012, n° 83, pp.144-146. hal-00771022

HAL Id: hal-00771022

<https://hal.science/hal-00771022>

Submitted on 8 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recension : la fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège

Sylvie Ayrat, 2011, Presses Universitaires de France

Prix Le Monde de la recherche Universitaire

Yves Raibaud, ADES CNRS

Dans cinq collèges de la région de Bordeaux, aux caractéristiques socioculturelles très différentes, de 75 % à 84 % des élèves sanctionnés (tous motifs confondus) sont des garçons. Ils représentent également de 84 % à 97 % des élèves sanctionnés pour « violence sur autrui ». Comment expliquer une telle asymétrie sexuée? Pourquoi n'attire-t-elle pas l'attention des équipes éducatives ? Tel est le départ d'un livre passionnant qui nous mène au cœur de « la fabrique des garçons » : pour l'auteure la sanction est un acte performatif qui définit, confirme et consacre les garçons virils et dominants. L'appareil punitif scolaire, en les stigmatisant, les consacre dans leur identité masculine, et construit ainsi ce qu'il prétend corriger.

Une fois posée cette hypothèse, le livre commence par importer les études de genre, et en particulier les *masculinities*, au cœur de sciences de l'éducation traditionnellement formatées par la psychologie et la sociologie de l'éducation. L'étude des rapports sociaux de sexe et des identités qui en découlent au collège permet de décentrer un point de vue explicatif majoritaire qui considère comme premiers la construction psychologique de l'adolescent d'une part, les différences liées aux classes sociales de l'autre, un classique des sciences sociales françaises.

La sanction investit les trois champs du domaine éducatif (autorité pédagogique et éducative, savoir et socialisation) et s'appuie sur un discours de légitimation qui prétend en faire un acte éducatif. L'attribution d'une sanction est un dispositif ritualisé, organisé à la fois pour la désignation du contrevenant et pour la mise en scène de la hiérarchie des pouvoirs. Ce dispositif est renforcé par l'appareil d'écriture qui l'accompagne (avertissements officiels, registre des sanctions, comptes rendus de conseils de discipline, etc.). En examinant la sanction dans sa dimension sexuée, l'auteure montre comment celle-ci s'inscrit dans des rapports de domination et produit des inégalités et des discriminations qui s'expriment particulièrement, au collège - espace/temps d'interactions inter-sexes - sous les formes classiques du sexisme et de l'homophobie, qui caractérisent les garçons virils et dominants, encouragés à l'indiscipline, aux attitudes de défi et aux comportements violents.

La deuxième partie propose l'analyse genrée de près de 6000 sanctions et punitions scolaires, triées par motif et croisées avec l'âge, le facteur « retard scolaire » ou « famille défavorisée », le sexe du « punisseur » ou de la « punisseuse ». L'étude est complétée par 340 questionnaires écrits et 26 entretiens menés auprès d'adultes de la communauté éducative et de groupes d'élèves non mixtes. Sont également intégrés à la recherche des extraits de courrier et correspondances d'élèves, de l'administration et d'enseignant-e-s ou assistant-e-s d'éducation. Il ressort de l'enquête que l'incidence du facteur « retard scolaire » et la variable « famille défavorisée » n'ont que peu d'incidence sur l'attribution des sanctions, et que l'asymétrie remarquée touche à égalité le collège privé de centre ville et le collège de la périphérie à fort proportion d'élèves étrangers ou issus de l'immigration. L'auteure peut ainsi faire valoir toute la force de son analyse sur le caractère sexué de la sanction. Elle peut ainsi, dans une troisième partie, analyser les processus par lesquels on parvient à cette asymétrie.

Le premier est l'autonomisation du système de sanction par rapport au domaine pédagogique. Les adultes « punisseurs », qui sont des êtres sexués, se retrouvent à la fois juge

et partie : la sanction pourrait bien alors n'être, trop souvent, que la manifestation genrée du pouvoir qui punit. Le deuxième est un déni collectif face à une asymétrie sexuée flagrante mais occultée par des récits puisant soit dans un discours scientifique essentialiste (les gènes, les hormones), soit par des références aux classes sociales ou à l'origine ethnique (les pauvres, les migrants), soit tout simplement niée : il y aurait de « de plus en plus » de filles indisciplinées, violentes et/ou délinquantes, on irait donc ainsi vers « l'égalité » des sexes ; continuer à évoquer l'inégalité relèverait d'un discours « politiquement correct », voire d'un phénomène de mode. Le troisième processus mis en relief est la performativité sexuante des discours et des sanctions : une fois étiquetés – on pourrait dire « médaillés » par les premières sanctions, les garçons dominant se comportent en fonction de ce qu'ils pensent que l'on attend d'eux.

L'injonction à la virilité conduit ainsi les garçons à monopoliser l'attention, l'espace et le temps scolaire. Enfreindre le règlement intérieur leur permet d'afficher leur virilité mais légitime en retour le pouvoir de l'institution, fondé sur un système d'autorité patriarcal dans un contexte de féminisation croissante de l'enseignement. La sanction fonctionne comme un « opérateur hiérarchique de genre » : elle consacre les rapports hiérarchiques au sein de la communauté éducative, trie et classe les élèves et les enseignant.e.s en fonction de leur sexe et de la conformité de leur comportement aux rôles sociaux attribués à chacun. Elle confirme implicitement le statut supérieur du masculin sur l'ensemble du « fait social total » qu'est le collège.

Sylvie Ayrat nous parle du collège de son double point de vue de chercheuse et d'enseignant.e du secondaire, bien informée de ce fait sur la culture scolaire française. Au détour de son livre, le géographe trouvera son compte dans cette analyse subtile, truffée de témoignages tour à tour émouvants et savoureux. Apparaît alors le paysage d'un espace clos ou l'homogénéité d'une classe d'âge chez les enfants exacerbe des rapports de sexe, codifiés et contrôlés de la façon la plus traditionnelle qui soit par la classe adulte. L'analyse du registre des sanctions donne des indices précieux sur les lieux où opèrent les normes et ceux où se produisent les transgressions : le centre de la cour et la classe, où se jouent la compétition pour l'appropriation de l'espace public ; les vestiaires du gymnase, les toilettes, l'entrée du collège, le car de ramassage où les violences de genre imposent des rapports de sexe hiérarchisés, marqué par une masculinité hégémonique. Cette analyse montre ainsi la pertinence de l'analyse micro-sociologique et microgéographique pour comprendre la force et la permanence de phénomènes qui organisent les normes sociales et spatiales. Peu d'écrits en langue française se sont consacrés de façon aussi méticuleuse à la construction du masculin ces dernières années. C'est probablement ce qui fait de ce livre à la fois un grand succès public et l'objet de discussions animées au sein de la communauté éducative française.